

LOIRE ATLANTIQUE **les** **nouvelles**

Hebdomadaire départemental du Parti Communiste Français - NUMERO 399 - 30 JANV. 1986 - Prix 1 F 50

LE SEUL VOTE ANTI-DROITE C'EST LE VOTE COMMUNISTE

A moins de sept semaines du 16 mars, l'artillerie lourde est de sortie, à droite comme au Parti Socialiste.

Chacun de leur côté ou ensemble, ils multiplient les opérations de démagogie électorale et dans le même temps portent de nouveaux coups durs aux salariés et aux familles les plus démunies.

C'est le cas avec la décision de la droite à Nantes, d'expulser et de traîner devant les tribunaux 500 familles, victimes de la politique de chômage et de régression sociale du gouvernement socialiste et ne pouvant plus ainsi faire face aux charges du logement.

C'est le cas avec les nouvelles coupes sombres dans l'emploi, aux ACB, Dubigeon, la SIDES, Gardiloin, etc... et dans le même temps l'utilisation à des fins électorales des mouvements de solidarité à l'égard de ceux qui sont victimes de la politique mise en œuvre successivement par la droite et le Parti Socialiste et qu'ils veulent poursuivre ensemble.

Par Gilles BONTEMPS

Secrétaire de la Fédération de Loire-Atlantique
du Parti Communiste Français

On l'a vu le week-end dernier avec les Restaurants du Cœur à TF1 où après avoir écarté le PCF, la droite comme le PS versaient leurs larmes sur ceux qu'ils ont mis dans ces situations dramatiques.

Les communistes ont toujours été et seront toujours au premier rang quand il s'agit de solidarité et dans le même temps ils appellent précisément les salariés, les victimes de la politique actuelle à s'attaquer aux causes du mal en exigeant par le vote communiste la mise en œuvre d'autres choix.

Or c'est précisément l'accueil que reçoivent les propositions du PCF qui inquiètent les partisans de la poursuite de la politique réactionnaire actuelle réclamée par la droite et mise en œuvre par le Parti Socialiste.

C'est pour cela que ce dernier s'est engagé dans une gigantesque démagogie électorale à grand renfort de ministres.

C'est la ronde perpétuelle, Delebarre, Georgina Dufoix, Edmond Hervé, Fabius, etc...

La venue du Premier Ministre de la flexibilité a fait grand bruit. Mais qu'a-t-il annoncé? Le franchissement de la Loire? Non! C'était déjà décidé et annoncé!

La centrale du Carnet? Non! Le gouvernement socialiste qu'il dirige vient de reconduire le programme électro-nucléaire en baisse à une tranche par an jusqu'à 1989.

L'inauguration de la mairie de St-Herblain? Non! cela avait été fait le 17 janvier lors de la cérémonie des vœux avec le personnel municipal et avec la présence des élus communistes.

Mais la meilleure c'est sans doute l'inauguration de la plaque de la place des Martyrs de la Résistance à Rezé apposée il y a plus de 30 ans.

Mais alors me direz-vous, qu'est-ce qui fait courir les ministres socialistes dans notre département? Et bien tout simplement l'approche du 16 mars et cela n'est pas fini.

Ainsi c'est au moment où il a entériné tous les reculs sur l'école et où un nouveau pas vient d'être franchi dans la chute du budget de l'éducation avec les coupes sombres sur les postes d'enseignants, que Chevènement va ouvrir les quatre jours de la formation à Saint-Nazaire, du 5 au 8 février.

En fait, décidé à poursuivre avec la droite sa politique actuelle, le Parti socialiste appelle, au nom du vote utile contre la droite, à voter socialiste pour la faire revenir.

Décidément, il devient de plus en plus évident que le seul et véritable vote utile pour faire barrage à la droite et mettre en œuvre une politique conforme aux intérêts des gens et du pays, soit le vote communiste le 16 mars.

Tout confirme dans ce sens, les immenses possibilités, alors continuons à travailler d'arrache-pied, pour rassembler avec le vote communiste.

FABIUS EN TOURNÉE ÉLECTORALE DÉRANGÉ PAR LES INFLEXIBLES



Lors de sa tournée électorale en banlieue nantaise, le Premier Ministre a dû entendre ce que les travailleurs venus l'accueillir avec la CGT, pensaient de son « sale boulot ».



Fabius est pour l'ordre, le P.S. avec lui. Jean-Marc Ayrault devait trouver que ça faisait désordre devant la mairie de Saint-Herblain. Histoire « de battre la droite » ils envoient les CRS contre... les travailleurs.

COMMUNIQUE DE LA FEDERATION DE LOIRE-ATLANTIQUE DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Notre camarade Jean-Louis LE CORRE, maire de TRIGNAC, tête de liste aux élections régionales, ne pourra participer aux premières réunions prévues, ayant dû être hospitalisé à la suite d'un malaise.

La fédération de Loire-Atlantique et tous ses amis, adressent à Jean-Louis, leurs vœux de prompt rétablissement.

CDH - CELLULES
DES A PRESENT
PREPAREZ LA

**VENTE
DE MASSE**

7 - 8 - 9 MARS

VENDREDI 7 MARS 20 H. 30
Maison du Peuple - SAINT-NAZAIRE

MEETING
avec **Claude BILLARD**

Membre du Bureau Politique du P.C.F.

et les candidats communistes de Loire-Atlant.

LES KORRIGANS

- 8, avenue de la République
ST-NAZAIRE
Tél. 22.44.79
- ROCKY IV**
(dolby-stéréo)
- SOLEIL DE NUIT**
- GARÇON CHOC POUR NANA CHIC**
- OURAGAN SUR L'EAU PLATE**
- SUBWAY**

Horaires LES KORRIGANS

Salle 1 : j v l m., 14 h 15 - 20 h 20 - 22 h 20; s. d., 14 h 20 - 16 h 20 - 18 h 20 - 20 h 20 - 22 h 20.
Salle 2 : j v l m., 14 h 15 - 20 h 22 h 30; s. d., 14 h - 16 h 30 - 20 h 22 h 30.
Salle 3 : j v l m., 14 h 15 - 20 h 15 - 22 h 15; s. d., 14 h 15 - 16 h 15 - 18 h 15 - 20 h 15 - 22 h 15.
Salle 4 : j v l m., 14 h 15 - 20 h 10 - 22 h 20; s. d., 13 h 50 - 16 h - 18 h 10 - 20 h 20 - 22 h 30.
Salle 5 : j v l m., 14 h 15 - 20 h 05 - 22 h 15; s. d., 13 h 45 - 16 h - 18 h 10 - 20 h 20 - 22 h 30.

LES FILMS DE LA SEMAINE

- **LA GALETTE DU ROI.** — Réalisation : Jean-Michel Ribes. Avec : Jean Rochefort, Roger Hanin, Pauline Lafont, Pierre-Louis Rajot, Jacques Villeret.
- **L'HISTOIRE OFFICIELLE.** — Réalisation : Luis Puenzo. Avec : Hector Alterio, Norma Aleandro, Hugo Arana, Guillermo Battaglia.
- **MORT SUR LE GRILL.** — Réalisation : Sam Raimi. Avec : Reed Birney, Sheree J. Wilson, Paul Smith, Brian James.
- **LES AVENTURES DE BUCKAROO BANZAI.** — Réalisation : W.D. Richter. Avec : Peter Weller, John Lithgow, Ellen Barkin, Jeff Goldblum.
- **LE DOCTEUR ET LES ASSASSINS.** — Réalisation : Freddie Francis. Avec : Timothy Dalton, Jonathan Price, Twiggy, Julian Sands.
- **AMERICAN WARRIORS.** — Réalisation : Sam Firstenberg. Avec : Michael Dudikoff, Guich Kooch, Judie Aronson.
- **GARÇON CHOC POUR NANA CHIC.** — Réalisation : Rob Reiner. Avec : John Cusack, Daphné Zuniga, Anthony Edwards, Boyd Gaines.
- **GINGER ET FRED.** — Réalisation : Federico Fellini. Avec : Giulietta Masina, Marcello Mastroianni.
- **CHORUS LINE.** — Réalisation : Sir Richard Attenborough. Avec : Michael Douglas, Terence Mann, Sharon Brown, Tomy Fields.
- **ROCKY IV.** — Réalisation et scénario : Sylvester Stallone. Avec :

- Sylvester Stallone, Talia Shire, Burt Young, Carl Weathers.
- **SOLEIL DE NUIT.** — Film de Taylor Hackford. Avec : Mikhail Baryshnikov, Gregory Hines, Geraldine Page, Heien Mirren.
- **PEUR BLEUE.** — Film de Daniel Atlas d'après le roman de Stephen King. Avec : Gary Busey, Everett Mc Gill, Corey Haim, Megan Follows.
- **TARGET.** — Film réalisé par Arthur Penn. Avec : Gene Hackman, Matt Dillon, Gayle Hunnicutt, Josef Sommer.
- **OURAGAN SUR L'EAU PLATE.** — Adaptation française de Michel Blanc, avec Michael Caine, Billy Connolly, Valérie Perrine.
- **LES LOUPS ENTRE EUX.** — Durée : 2 heures. — Un film réalisé par José Giovanni. Avec : Claude Brasseur, Bernard-Pierre Donnadieu, Gérard Darmon, Niels Arestrup.
- **L'EFFRONTÉE.** — Film réalisé par Claude Miller. Avec : Charlotte Gainsbourg, Bernadette Lafont, Jean-Claude Brialy, Clotilde Baudon.
- **SANS TOIT NI LOI.** — Film réalisé par Agnès Varda. Avec : Sandrine Bonnaire, Macha Méril, Stéphane Freiss, Laurence Cortadellas.
- **TROIS HOMMES ET UN COUFFIN.** — Film écrit et réalisé par Coline Serreau. Avec : André Dussolier, Roland Giraud, Michel Boujenah, Philippe Leroy-Beaulieu, Dominique Lavanant.

UGC APOLLO

7 SALLES • 7 FILMS
REPONDEUR : 20.15.31

- ROCKY IV** (dolby-stéréo)
- CHORUS LINE**
(VO dolby-stéréo)
- L'EFFRONTÉE**
- MORT SUR LE GRILL**
- LES AVENTURES DE BUCKAROO BANZAI**
- LA GALETTE DU ROI**
- AMERICAN WARRIORS**

Gaumont

6 SALLES • Tél. 40.48.29.95

- | | |
|---|-----------------------------------|
| LES LOUPS ENTRE EUX | SUBWAY (dolby-stéréo) |
| ROCKY IV (dolby-stéréo) | TROIS HOMMES ET UN COUFFIN |
| LA GALETTE DU ROI | |
| VAMPIRE... VOUS AVEZ DIT VAMPIRE | |

A l'affiche à Nantes

APOLLO
(Séance le mercredi à 10 h à tarif réduit dans les 5 premières salles).

1 — 14 h - 16 h 10 - 20 h - 22 h 10 (film 20 mn plus tard) + s. 0 h 10 : **ROCKY IV** (D.S.).

2 — 13 h 25 - 15 h 50 - 19 h 25 - 21 h 50 (film 20 mn plus tard) + s. 0 h 15 : **CHORUS LINE** (V.O. D.S.).

3 — 13 h 40 - 15 h 40 - 19 h 40 - 21 h 40 (film 20 mn plus tard) + s. 23 h 40 : **L'EFFRONTÉE**.

4 — 13 h 45 - 15 h 35 - 19 h 45 - 21 h 35 (film 20 mn plus tard) + s. 23 h 20 : **MORT SUR LE GRILL**.

5 — 13 h 40 - 15 h 45 - 19 h 40 - 21 h 45 (film 15 mn plus tard) + s. 23 h 50 : **LES AVENTURES DE BUCKAROO BANZAI**.

6 — 13 h 20 - 15 h 30 - 19 h 20 - 21 h 30 (film 25 mn plus tard)

+ s. 23 h 30 : **LA GALETTE DU ROI**.

7 — 13 h 20 - 15 h 25 - 19 h 20 - 21 h 25 (film 20 mn plus tard) + s. 23 h 25 : **AMERICAN WARRIORS**.

COLISEE

1 — 14 h - 16 h - 20 h - 22 h : **TROIS HOMMES ET UN COUFFIN**.

2 — 14 h - 16 h - 20 h - 22 h : **PEUR BLEUE**.

3 — 14 h - 16 h - 20 h - 22 h : **LE DOCTEUR ET LES ASSASSINS**.

GAUMONT

1 — 14 h - 16 h - 20 h 10 - 22 h 10 + dim. 18 h : **ROCKY IV** (D.S.).

2 — 13 h 50 - 16 h - 20 h - 22 h 10 + dim. 18 h : **LA GALETTE DU ROI**.

3 — 14 h 15 - 16 h 30 - 19 h 55 - 22 h 10 : **SUBWAY** (D.S.).

4 — 14 h 10 - 16 h 30 - 19 h 50 - 22 h 10 : **VAMPIRE... VOUS AVEZ DIT VAMPIRE**.

5 — 13 h 50 - 16 h - 20 h - 22 h 20 + d. 18 h : **TROIS HOMMES ET UN COUFFIN**.

6 — 14 h - 16 h 30 - 19 h 45 - 22 h 10 : **LES LOUPS ENTRE EUX**.

KATORZA

1 — M., j., v., d., l. m. 13 h 35 - 16 h - 19 h 35; s. 13 h 35 - 16 h - 19 h 35 - 22 h : **L'HONNEUR DES PRIZZI** (V.F.). — M., j., v., d., l. m., 22 h (V.O.).

2 — 13 h 50 - 16 h - 19 h 50 - 22 h : **L'HISTOIRE OFFICIELLE** (V.O.).

3 — 13 h 40 - 16 h - 19 h 40 - 22 h : **GINGER ET FRED** (V.O.).

4 — 13 h 50 - 16 h - 19 h 50 - 22 h : **SANS TOIT NI LOI**.

5 — 13 h 45 - 16 h - 19 h 45 - 22 h : **ROUGE BAISER**.

6 — 13 h 45 - 16 h - 19 h 45 - 22 h : **TARGET**.

LE CINEMATOGRAPE

Le Cinéma des Enfants :
— Mercredi, samedi, 14 h 30 et 16 h 30 : **LE BEBE SCHTROUMPF**.
— Semaine 19 h 40; dimanche 16 h 30 - 19 h 40 : **LA PARTIE DE CHASSE** (V.O.).
— Cycle Fassbinder : 21 h 15 : **LE MARCHAND DES 4 SAISONS** (V.O.).

OLYMPIA
— 13 h 35 - 16 h - 19 h 35 - 22 h : **SOLEIL DE NUIT** (V.F.).

UGC APOLLO

GAUMONT

JEAN-PIERRE BACRI JEAN ROCHFORT PIERRE-LOUIS RAJOT ROGER HANIN JACQUES VILLERET CHRISTOPHE BOURSEILLER CLAUDE PIEPLU PHILIPPE KHORSAND EDDY MITCHELL

PAULINE LAFONT



LA GALETTE DU ROI

scénario et dialogue : JEAN-MICHEL RIBES et ROLAND TOPOR un film de JEAN-MICHEL RIBES Musique : VLADIMIR COSMA produit par ARIEL ZEITOUN

Directeur de la photo : YVES ESCOFFIER. Directeur de la production : BERNARD BOUYER. Assistant réalisateur : OLIVIER HOUAT. Montage : PHILIPPE GOMPERTZ. Costumier : GÉRALDINE WINDING. Musique de scène : CHRISTIAN VALLEE. Une reproduction PARTNER'S PRODUCTIONS. BICHETTE PRODUCTIONS. M/G PRODUCTIONS.

Souscription nationale du Parti Communiste Français

9ème Liste

Reports : 91 542,10 F.

SECTION DE LA BASSE-LOIRE

Yvette et Yvon Bontemps : 200,00 F; a section : 2 000,00 F; M. Bertho, 100,00 F; M. Bouscailleux, 200,00 F; Linette Loguen, 50,00 F; Sylvie et Jean-Pierre Jaouen : 100,00 F; Tombola des cellules Cachin et Taillandier : 1 242,00 F; René et Laure Gaudin : 300,00 F; Lucien Jardet : 50,00 F; C.D.H. cellule Cachin : 230,00 F; M. Kerfantan : 10,00 F.

SECTION DE LA PRESQU'ILE GUERANDAISE

Cellule M. Paul, La Turballe-Piriac : 800,00 F; cellule Jean de Neyman, La Baule : 500,00 F; cellule Mougnot, Pornichet : 110,00 F; Eliane Chartier : 189,00 F; Pierre Le Quéan : 300,00 F; Yvonne Noblet (janvier) : 150,00 F; M. Ory : 100,00 F; M. Mollé : 50,00 F; Eugène Guillard : 100,00 F; Paul Mérand : 100,00 F; M. et Mme Guy Tessier : 100,00 F;

Pascal Busson, Guérande : 200,00 F; Sympathisante, Pornichet : 150,00 F; M. Bareau : 20,00 F; Anonyme, Pornichet : 20,00 F; Claude Lionnard : 50,00 F; Léone et Charles Decaster : 500,00 F; Anonyme, Pornichet : 100,00 F; M. et Mme Hazel : 100,00 F; Marc Rochat : 20,00 F; Claude Daucé : 100,00 F; Maurice Anisse : 100,00 F; Raoul Daucé : 50,00 F; Yves Leroux : 100,00 F; Section : 1 000,00 F; cellule Guy Moquet, Pornichet : 50,00 F; Pierre Durand : 500,00 francs.

SECTION DE ST-HERBLAIN

Claudine Jacotin, 4^e versement : 75,00 F; Denise et Roger Polge, 4^e versement : 300,00 F; Petyz Dontzow : 100,00 F; Rémy Barreteau : 100,00 F.

SECTION DE LA VALLEE DE L'ERDRE

Nelly Omnès : 100,00 F; M. Babonneau : 50,00 F; M. Mazurage : 15,00 F.

(à suivre)

Nous venons de recevoir un versement de 500 F pour la souscription de notre parti, accompagnée de ce simple mot signé d'un fonctionnaire qui a souhaité garder l'anonymat :
MM. Mitterrand et Fabius méprisent-ils les fonctionnaires au point de croire qu'on achète leur vote pour 500 F ? L'annonce de ce versement (simple rattrapage partiel, de la perte du pouvoir d'achat !) qui interviendra quinze jours avant les élections m'a, à cet égard, indigné, et j'estime que la plus efficace des réponses est de reverser ces 500 F au Parti Communiste Français.
Mais le licenciement d'Alain Clavaud pour délit d'interview à un journaliste de L'Humanité m'a déjourné à agir sans attendre la paie de février : c'est aussi une manière efficace de répondre, sans que cela dispense de la lutte.
Ni de voter communiste le 16 mars !

LES ÉLUS COMMUNISTES RÉALISENT UNE INTERVIEW D'HUBERT BOUYER - MAIRE DE MONTOIR

Maire de Montoir-de-Bretagne, candidat du PCF aux élections régionales, nous avons demandé à Hubert Bouyer de nous faire un rapide tour d'horizon sur les réalisations de son équipe municipale, notamment en matière d'infrastructures puisque des choses bougent de ce côté à Montoir.

Depuis 1977, l'année où, pour la première fois, la ville connaissait une direction municipale communiste, je me suis opposé farouchement à la volonté de l'Équipement de vouloir bloquer la 171 à la hauteur de la Ramée. Cette solution, si est vrai, écartait les risques encourus par un tourne à gauche et une traversée très dangereuse de cet axe routier à circulation rapide et très fréquent, particulièrement à la période de l'été, pour les raisons que vous devinez.

Traversée par cette voie expressée en question, ainsi que par une voie ferrée parallèle, la commune de Montoir était la seule, parmi celles situées entre Nantes et St-Nazaire, à ne pas avoir un raccordement dénivelé.

Les démarches effectuées, tant auprès de l'Équipement que du Ministère des Transports, ont permis de concrétiser la volonté du Conseil municipal.

Cet aménagement d'un raccordement dénivelé au Tilloux étant terminé, le département ayant financé, ainsi que l'État, le tiers de l'ouvrage, la commune a été contrainte d'inscrire à son budget 3 400 000 francs en valeur d'août 1983. Les voies d'accès à cet ouvrage étant uniquement à la charge des contribuables montoirins. Ceux-ci auront à verser, lorsque tous

les travaux seront terminés, la somme de 11 630 000 francs.

N'étant nullement introduit dans la gestion municipale à l'époque où la voie expressée fut construite, vous comprendrez pourquoi je cite ces chiffres.

Je signale également que le département voulait imposer, à l'origine du projet, 50 % du financement du gros ouvrage à la commune, ce que les élus ont refusé d'avalier.

Dans la presse locale du 13 janvier, vous avez pu lire l'article concernant l'inauguration de la nouvelle route sur la zone industrielle-portuaire de Montoir-Donges. Cette route qui s'imposait depuis longtemps est une bonne et belle réalisation. En effet, elle permet, désormais, aux routiers particulièrement, une liaison directe du port autonome et zones industrielles vers les grands axes routiers. Les habitants du village de Gron et également les riverains de la rue Henri Gauthier ne peuvent qu'apprécier la disparition du trafic routier intense qu'ils supportaient jusqu'à ce jour.

Cette réalisation, grâce à l'action des élus, ne sera pas supportée par le budget de la commune.

Ceux qui connaissent la zone portuaire ont pu constater la prolifération des quais sur la commune de Montoir.

Cette situation géographique privilégiée est un atout très important pour développer les créations d'emplois ou freiner le chômage si vous préférez.

Pour cette raison, la municipalité s'est donnée l'ambition d'offrir aux entreprises les possibilités de s'installer sur son sol. A cet effet, cent hectares,

dont une partie viabilisée, occupée par le centre de frêt, le restaurant routier et le poste de douane, restent disponibles aux créateurs d'emplois. Cette zone industrielle nommée Montoir-Cadrean est située à quelques centaines de mètres de l'aérogare, et beaucoup parmi les lecteurs des « Nouvelles » la connaissent.

Six cents demandeurs montoirins sont inscrits à l'ANPE locale. Pour une commune industrialisée, c'est un chiffre effarant.

Les plus jeunes de ceux-ci consacrent une partie de leur temps dans les activités sportives et culturelles.

A ce sujet, nous voyons, fréquemment, dans la presse, certaines villes qui suppriment les centres de culture. A Montoir, nous pensons que la culture est indispensable à l'équilibre de l'homme. C'est pourquoi a été créé l'Office Culturel.

Initiation à la musique, bibliothèque, yoga, club de jeunes, club-cinéma, centre de loisirs, bande dessinée, tricot, couture, rotin, recherches sur le passé de Montoir, philatélie, accordéon, peinture sur soie, photo, cours d'anglais et d'allemand sont ainsi offerts aux adhérents.

Le chômage étant le fléau numéro un, les demandes de logements sociaux affluent vers le service logement de la mairie. Pour répondre à ces besoins, Hubert Delahaie, adjoint à la commission action sociale avait effectué une démarche positive auprès de l'O.P.H.L.M. de Loire-Atlantique, puisque 65 logements seront définitivement attribués au mois de mars prochain.

Hubert BOUYER.

NANTES : Ah s'il n'y avait pas de communistes au conseil !

Même avec un ordre du jour alléger (57 dossiers contre la centaine habituelle), le Conseil municipal de Nantes ne s'en nuie pas. Mais il dormirait... s'il n'y avait les élus communistes pour les réveiller.

Qu'on en juge : dès le 3^e dossier, le Conseil était prêt à voter le dossier n° 5 présenté (par inadvertance ?) dans cet ordre par le rapporteur, et il a fallu l'intervention des élus communistes pour qu'il n'y ait pas confusion entre abattoir et les services administratifs. De même, une tentative de mise à disposition à une société d'un terrain n'appartenant même pas à la ville, ou encore une subvention à une association truffée d'élus de droite, sans que l'on connaisse son budget prévisionnel (performance rare !).

Mais par ailleurs, il faut bien le reconnaître, la majorité de droite avance ses pions avec

une réelle habileté. Ainsi, la majorité municipale et le groupe socialiste ont-ils voté un dossier, après une intervention s'inscrivant dans la perspective de la décentralisation de la piscine du Petit-Port. De ce groupe socialiste réclamant la collaboration pour mettre au point avec la droite le dossier du futur Palais des Congrès. M. Chauty a-t-il affirmé, avec sa superbe habituelle, que le dossier était pratiquement « ficelé » et qu'il n'avait donc pas besoin, pour le moment, de cette collaboration des socialistes, engendrant ainsi une réelle tristesse de ces derniers, A. Chenard et J. Natiez en tête.

Face à cela, les élus communistes ont montré que, derrière ces dossiers d'apparence parfois anodine, se profilent des choix fondamentaux. C'est ainsi qu'ils ont montré, par la voix de Michel Moreau et Paul Le Guilloux, que derrière les dos-

siers de l'abattoir se profile la position de quasi-monopole de SOCOPA, derrière les dossiers concernant les tarifs municipaux se pose le problème de la lutte réelle contre l'inflation : l'indice des prix baisse en France, mais le déficit communal se maintient et les profits augmentent, contrairement au pouvoir d'achat des salariés. Mais, «cut comme la mise en cause du monopole de Rhône-Poulenc pour la fourniture de certains produits au service de l'Eau, ou encore du système actuel de conventionnement et d'aide personnalisée au logement, ces problèmes n'ont apparemment pas préoccupé les élus de la droite et du PS, sans doute plus soucieux de préparer une gestion sans à-coups d'un « capitalisme tempéré » cher à M. Jospin.

Il est décidément grand temps que cela change...

Pierre DANGLE.

DIRE LA VÉRITÉ ET AGIR POUR LA RENTRÉE 1986

A l'appel du SNES, les personnels de l'Éducation ont manifesté le mercredi 22 janvier sous une pluie battante pour mettre la rentrée 86 sur de bons rails.

Prenant prétexte de la baisse démographique au niveau des 6^e et 5^e en collèges, le recteur y supprime un nombre important de postes pour la rentrée 86, tout en affirmant qu'il continue à mettre en place la rénovation.

La rentrée 86 se prépare dans des conditions telles qu'elle va se traduire par une nouvelle baisse du taux d'encadrement c'est-à-dire des effectifs de classes en hausse, des enseignements non assurés en plus grand nombre, des difficultés plus nombreuses à mettre en place la rénovation des collèges.

Par ailleurs, il est attristant de lire les déclarations du recteur dans la presse du 14 janvier selon lesquelles les lycées disposeront de 85 postes supplémentaires pour accueillir 2 500 élèves nouveaux jusqu'au

baccalauréat. Il oublie délibérément (?) de dire que sur ces 85 postes, 15 ne font que confirmer dans le cadre de l'E.N. des emplois existants depuis la rentrée 85 (opération 60 000 jeunes).

En outre, 20 postes ne concernent pas l'accueil de nouveaux élèves de la seconde à la terminale, mais sont destinés à assurer le suivi des sections de techniciens supérieurs ouvertes en 1985. En réalité, le Rectorat ne dispose que de 50 postes pour respecter les horaires réglementaires des enseignements obligatoires et optionnels (ce qui n'a déjà pu être fait en 85-86), pour accueillir les 2 500 élèves nouveaux de la seconde à la terminale et pour ouvrir les classes préparatoires et les nouvelles sections de techniciens supérieurs programmées.

Il faut donc s'attendre à une dégradation accrue des conditions de travail et d'accueil des élèves : bourrage des classes, non-respect des horaires réglementaires, suppression d'op-

tions, de sections à effectifs plus faibles, menaces sur les langues vivantes et certaines sections techniques.

Comment, dans ces conditions, lutter contre l'échec scolaire, élever le niveau de qualification, amener 80 % d'une classe d'âge au baccalauréat si le service public est placé dans l'incapacité de remplir ses missions et d'assurer aux jeunes l'enseignement de qualité auquel ils ont droit ?

La Section Académique du SNES considère que la dotation attribuée à notre Académie par le Ministère est tout à fait insuffisante pour assurer la rentrée 86.

L'Administration doit le reconnaître et prendre les dispositions nécessaires.

Pour obtenir les moyens supplémentaires indispensables, obliger les pouvoirs publics à prendre en compte les spécificités de l'Académie, le SNES appelle les personnels à manifester au Rectorat le mercredi 22 janvier avec les autres syndicats de la FEN.

DELIT DE PAUVRETE !

Stupeur, à peine croyable, 500 familles nantaises ayant des retards de loyer sont assignés en justice. Délit de pauvreté, car ce sont les gens les plus démunis, les plus durement frappés par la crise qui sont mis au banc des accusés ! Étrange manière de les aider à s'en sortir. M. Pervenche montre comment le RPR et à droite on traite les victimes de la politique des Chirac et Barre, aggravée ces dernières années par celle du Parti Socialiste et son gouvernement. Mitterrand peut bien faire des discours sur les riches contre les pauvres, sous son règne, même le droit au logement est remis en cause gravement. Les communistes préparent la riposte qui s'impose face à ce scandale. Le 16 mars, le nombre de voix communistes comptera aussi pour que de tel déni de justice soit mis en échec. J.B.

DECLARATION DE LA SECTION DE NANTES DU PCF

Comment ne pas partager la colère des 500 locataires HLM et des associations du logement devant la décision de l'office HLM et de son président D. Pervenche !

Comment ne pas être révolté devant de telles mesures que l'on peut qualifier d'inhumaines, d'injustes au moment où l'on souffre de chômage, de charges abusives ! D'ailleurs la plupart de ces locataires sont sans ressources ou vivent avec 50 F par jour.

Comment ne pas être scandalisé par les mesures gouvernementales qui conduisent chaque jour de plus en plus de Nantais et Nantaises à la soupe populaire alors que la Bourse « sable le champagne », que les plus riches ont doublé leurs fortunes depuis 81, que les profits ont augmenté de 84 %.

C'est là qu'il faut frapper, c'est là qu'il faut assigner. En réalité, le Parti Socialiste conduit notre peuple à la misère et la droite à Nantes le conduit au tribunal pour achever le « sale boulot ». La voilà bien la cohabitation.

Encore une fois le Parti Communiste Français soutiendra avec les forces dont il dispose ces locataires que l'on veut mettre à la rue. Notre solidarité sera sans réserve.

Dans un premier temps, il faut imposer la réunion de la commission HLM usagers qui, depuis plus d'un an et demi n'a pas fonctionné, pour mettre en cause cette décision arbitraire. Arbitraire il est vrai puisque le Conseil d'Administration de l'Office a été mis devant le fait accompli.

Nantes, le 24 janvier 1986. La Section de Nantes du P.C.F.

DECLARATION DES ELUS COMMUNISTES NANTAIS

Les élus communistes de Nantes se déclarent scandalisés par les procédures engagées par l'Office public d'habitations à loyer modéré à l'encontre des familles en situation d'impayés et par les expulsions qui en découleront nécessairement.

Oui, la misère existe à Nantes ! Mais M. Pervenche ne l'a sans doute jamais rencontrée ! Il ne sait pas que des centaines de familles n'ont toujours pas de gaz et d'électricité, que chaque mois il faut choisir entre manger un peu ou payer le loyer et les autres charges incompressibles.

Dans ce contexte, il est aisé pour la droite de frapper dur et fort, sur les hommes et les femmes les plus vulnérables de notre société. Et M. Chauty peut aller la main sur le cœur inaugurer une maison de chômeurs à Nantes en disant qu'il « comprend ce qu'ils ressentent ». De l'autre, il assigne les mêmes chômeurs devant les tribunaux !

Mais il faut hélas souligner comment à la fin du 20^e siècle il est encore possible de trainer devant la justice ceux qui, faute de ressources, ne peuvent payer !

Tous les grands défenseurs des droits de l'homme ne se bousculent pas pour défendre deux droits élémentaires, constamment bafoués dans notre pays :

- le droit au travail,
- le droit au logement.

Or le gouvernement socialiste a une part non négligeable de responsabilité dans cette affaire. Car la loi Quilliot à l'origine prévoyait un fonds d'indemnisation chargé de garantir le droit au logement des citoyens privés de toute ressource.

Mais hélas les décrets ne virent jamais le jour et une promesse de plus fut enterrée...

C'est ainsi que ceux qui se disent de gauche, défrichent le terrain pour la droite. Le sale boulot partagé, c'est un avantage de la cohabitation de demain !

Les Nantais et les Nantaises connaissent ceux et celles qui ont toujours été avec eux, à les aider, à les soutenir et qui demain aussi seront leurs meilleurs défenseurs.

Pour l'heure, les élus communistes de Nantes demandent l'arrêt immédiat des poursuites et la mise en œuvre d'une procédure de concertation avec les travailleurs sociaux de l'Office, des services sociaux, de la CAF et le concours de la CALDIT et du C.A.L. Le 23 janvier 1986

LA REACTION DE LA C.N.L.

La CNL se demande dans un communiqué : « Que cherche l'OPHLM de la ville de Nantes », ou encore : « Allons-nous revoir des baraquements à Nantes ».

La CNL pose cinq questions :

- 1°) Pourquoi le conseil d'administration n'a-t-il pas été convoqué sur ce problème grave ?
- 2°) A quoi sert la Commission Mixte H.L.M.-Usagers, qui est une instance de concertation inscrite dans la Loi Quilliot ?
- 3°) Quel sera le devenir des locataires expulsés ?
- 4°) Devons-nous, autour de la ville de Nantes, créer des « Bidonvilles » pour résoudre le scandale des expulsions ?
- 5°) A quoi servent les conseillers sociaux si les dossiers ne sont pas transmis à la Caisse d'Aide aux Locataires en Difficultés Temporaires (C.A.L.D.T.) ?

La C.N.L. réaffirme avec force et urgence que l'article 26 de la Loi Quilliot doit être complété, concrétisant alors, l'article 1^{er} de cette même loi qui affirme que « le droit à l'habitat » est un « droit fondamental ».

Qui sont ces mauvais payeurs ?...

1°) Les locataires qui sont privés du « droit au travail » sont-ils de mauvais payeurs ?

2°) Dans certaines cités, collectivement, les locataires bloquent un certain nombre de charges ou d'augmentation de loyer (après conventionnement). Ils demandent avec insistance que le conflit qui les oppose à l'Office trouve une solution rapide.

Doit-on les considérer comme des « mauvais payeurs » ?

La C.N.L. exige qu'aucune procédure d'expulsion soit engagée sans qu'une solution de relogement acceptable ne soit préalablement trouvée.

Toutes les personnes concernées par ce problème peuvent se renseigner aux permanences de la C.N.L., tous les

— lundis à partir de 16 h 30, ou
— jeudis à partir de 18 heures jusqu'à 20 heures, au siège de la Fédération C.N.L., 47, Chaussée de la Madeleine à Nantes. Tél. 40-20-18-48.

TRANSMANCHE :

Pleurs suspects sur le projet Euro-Route

L'affaire du Tunnel sous la Manche fait couler beaucoup d'encre dans la presse locale. Nos lecteurs connaissent le sentiment des communistes sur cette réalisation. Après le choix fait par les gouvernements français et britannique, les « déçus » se lamentent à longueur de colonnes pour regretter que le projet Euro-route n'ait pas été retenu. Nous avons demandé à René Magre, secrétaire du Syndicat CGT de la division navale d'Alsthom, conseiller municipal communiste de Saint-Nazaire, de nous livrer ses impressions.

« Je constate que le lieu fixe Trans-Manche n'est pas un projet récent, alors que curieusement nous avons assisté à une mobilisation tardive.

Alsthom, par exemple, a fait très très peu de propagande pour Euro-route.

Je ne peux me départir d'un sentiment curieux et j'ai le sentiment finalement, je m'excuse de le dire, d'une pseudo-mobilisation.

On gonfle l'affaire.

Et on gonfle du même coup la déception qui en découle.

Avec naturellement toutes les retombées propices aux mauvais coups pour le chantier naval. Car il faut savoir que depuis l'été et la commande du paquebot, aucune commande n'a été enregistrée à Saint-Nazaire.

Pour ce qui concerne le lieu fixe Trans-Manche, on est frappé par un certain nombre de choses :

— Aucune concertation sérieuse n'a eu lieu et il était donc pratiquement impossible de se prononcer en connaissance de cause.

Il s'agit d'une grande question nationale à laquelle doit correspondre une analyse nationale en concertation avec les populations locales concernées par le projet.

Or nous avons assisté à beaucoup de démagogie d'esprit chauvin et de contradiction.

— L'Union patronale ici condamne France-Manche, mais les patrons des travaux publics marquent leur satisfaction.

— Le maire de St-Nazaire se prononce pour Euroroute mais à Lille, P. Mauroy se félicite du choix France-Manche.

— Un syndicat comme la CFDT participe ici à la campagne pour Euroroute alors que son représentant au CCE de la SNCF déclare, je cite : « Le tunnel foré est la meilleure solution. Euroroute est un mauvais projet ».

Et puis finalement quel rôle a joué exactement Alsthom : Le directeur du chantier naval, ça devient une habitude, croit bon d'attaquer la CGT.

Mais pourtant il semble bien que si la Direction locale affiche une déception, de son côté, la Direction générale d'Alsthom, je l'ai dit tout à l'heure, s'est peu manifesté. Au dernier CCE par exemple, il a fallu que le secrétaire l'interroge pour avoir de très maigres éléments d'informations. Et la Direction générale a par ailleurs dit qu'elle était impliquée aussi dans d'autres projets. D'ailleurs, il est vrai que quand on regarde les choses d'un peu plus près, on constate :

1. Que la CGE, maison-mère d'Alsthom, est impliquée dans France-Manche à travers différents intérêts directs ou indirects.
2. Que le choix du tunnel ferroviaire ne peut laisser Alsthom indifférent.

N'oublions pas que la division ferroviaire d'Alsthom joue un rôle dominant dans le pays.

- Le TGV,
- les voitures SNCF,
- le tramway de Nantes, c'est Alsthom.

Ses liens avec la SNCF sont connus et étroits. Le journal « Les Echos » titrait mercredi : « Le tunnel sous la Manche, 11,5 milliards de francs de matériel ferroviaire ».

Dans ces conditions je ne veux pas lancer d'attaques personnelles mais j'estime que les déclarations du directeur du chantier naval sont particulièrement étroites et méprisables.

- Il accuse la CGT.
- Et il va jusqu'à dire : Mieux vaut dans ces conditions ne rien faire et continuer de prendre les ferrys.

(Chacun a pu lire cela dans la presse, je n'en rajoute pas).

En tout cas maintenant, il faut faire vite. Le besoin de commandes est pressant.

J'en profite pour rappeler que la construction navale française s'enfonce. Et dans le même temps, la flotte est en plein naufrage.

Elle est passée de 502 à 303 navires et de 12 à 7 millions de TJB, soit une perte de 193 navires et 5 milliards de tonnes.

Un véritable désastre qui montre aussi toutes les possibilités pour la construction navale qui doit également se placer sur un marché en progression, notamment dans les pays européens.

BONNE RETRAITE "RITON"



Notre camarade « Riton » Fortin a pris voici quelques jours une retraite bien méritée. Militant à la CGT et au Parti communiste à la Mécanique des Chantiers de l'Atlantique pendant de nombreuses années, Riton à qui « Les Nouvelles » souhaitent une bonne retraite, fête avec ses camarades cet événement (notre photo) où l'on reconnaît Gilles Bontemps, Jean Perraudeau, Gérard Rastel, Yves Tougnaud, Louis Dronval...

- TECHNIP -

ENTREPRISE DE POINTE... EN POINTILLÉ ?

LA C.G.T. S'Y OPPOSE

La section syndicale CGT de Technip St-Nazaire vient de tenir une conférence de presse pour alerter l'opinion publique des dangers qui pèsent à nouveau sur l'entreprise et sur le personnel.

Ainsi, après les licenciements de 1985, la direction a signé le 25 novembre dernier, avec la CFDT et la CGC, un accord renfermant des dispositions contrairement ou moins favorables à celui du 13 janvier 1985, pourtant toujours en vigueur. Sont visés : les congés conversions remplaçant l'option formation, l'indemnité de licenciement, l'indemnité de préavis. L'accord du 13 janvier 1985, signé par tous les syndicats, stipulait notamment : « Les parties signataires s'engagent à tout mettre en œuvre pour proposer au personnel licencié un emploi stable au moins équivalent au poste perdu ». Cette déclaration d'intention est vite devenue caduque, voilà comment les patrons respectent leurs engagements. Mais le volet dit « social » des plans de restructuration n'est-il pas destiné à mieux faire passer les réductions d'effectifs et les licenciements ?

La CGT n'entend pas en rester là. Elle juge l'accord du 28 novembre signé par la CFDT et la CGC illégal et elle a déposé, en conséquence, de porter l'affaire devant la justice.

Quant aux perspectives d'avenir de l'entreprise, la CGT

trouve que la situation s'est considérablement détériorée.

Les licenciements autorisés par le gouvernement ont désorganisé les équipes de Technip comme celles de CLE, rachetées par Technip.

Par ailleurs, aucun effort n'est manifesté pour la conquête des marchés. Seulement 60 000 heures de travail ont été enregistrées dans le dernier trimestre de 1985, alors qu'il en faudrait 250 à 300 000 heures. Et encore a-t-il fallu l'intervention de la CGT pour que la direction prenne une attitude conséquente, car elle fait preuve à l'avance d'une démarche de démission.

Il est significatif à cet égard que le poste de prospecteur n'ait pas été remplacé à Saint-Nazaire, depuis le départ de son responsable à la direction de la Zone Internationale Atlantique.

Et il est tout aussi significatif qu'une entreprise de Bordeaux a obtenu le marché pour la construction d'un silo sur la zone portuaire de Montoir, alors que le directeur de Technip est bien placé à la Chambre de Commerce et d'Industrie et que le directeur de la ZIA est un ancien de Technip. Curieux tout de même. Toujours à St-Nazaire, la direction se place dans l'immobilier en proposant la location de 2 000 m² de ses locaux. Sur les grands projets internationaux il existe d'importantes

possibilités avec l'URSS notamment, dont un projet de complexe pétro-chimique d'un montant d'un million d'heures. L'URSS est particulièrement intéressée à la réalisation de ce projet. Or, il semble que Mme Cresson, elle, ne soit pas pressée d'y répondre. Curieux, curieux...

En réalité, la politique de démantèlement de Technip est toujours à l'ordre du jour. Mais faisant l'expérience des luttes passées, la direction attaque sournoisement.

Le PDG, M. Valentin, tente de décourager le personnel pour l'inciter à démissionner. 160 personnes qui ont quitté les bureaux de Rueil pour ceux de la Défense à Paris, le 20 décembre, sont priés maintenant de rejoindre la commune de Bois d'Arcy.

Des élus syndicaux sont privés de travail.

Des mutations sont proposées à des cadres dans des postes d'employés, c'est le cas d'une déléguée syndicale CGT, par exemple.

Pour la CGT la mobilisation du personnel est déterminant pour la défense de Technip. Elle souligne également que le fait que le PDG hésite devant un nouveau plan de licenciements, et que malgré les attaques brutales, Technip existe toujours, doit servir d'encouragement à lutter.

L'AVENIR DES A.C.B.

NE PASSE PAS PAR LES MESURES PRISES DEPUIS 85

L'avenir des A.C.B. n'était ni dans le premier plan dit d'assainissement structurel, ni dans le 2^e plan « dit social » qui est le résultat du premier.

SE SERVIR DE L'EXPERIENCE

Depuis de nombreuses années, les communistes ont certes dénoncé la nocivité, les dangers de la gestion aux ACB, la stratégie industrielle de l'Alsthom les concernant. Mais ils ont fait des propositions qui sont toujours d'actualité et qui seraient de nature à sortir l'entreprise de son ornière.

Non satisfait d'avoir raison, les communistes des ACB pensent que tout est encore possible pour mettre en échec le 2^e plan dit « social ». L'expérience doit servir à chaque salarié pour ne pas laisser se dégrader davantage la situation car l'existence même des A.C.B. est en jeu.

PLAN « DIT » SOCIAL ECLATEMENT ET DENATIONALISATION

Depuis le mois d'avril 1985, les directions locale et natio-

nale de l'Alsthom mènent en « bateau » toutes les catégories de salariés des A.C.B.

Est-il possible que nous laissons détruire des décennies de travail de recherche, de réalisation par le patronat, aidé en cela par la politique économique du gouvernement et du Parti socialiste ? (ACB, c'est le secteur public et nationalisé) Rien de positif ne peut se faire avec de telles mesures, de cela nous ne pouvons qu'en être convaincus.

Rappelons-nous, les grandes déclarations de la Direction, on allait voir ce que l'on allait voir après le premier plan de 1985 ?

Les ACB, ce serait le renouveau, parlons-en.

Non, les solutions ne sont pas là. Les solutions résident :

- dans le maintien de l'entité ACB (pas d'éclatement) ;
- dans une structure homogène, des départements Offshore et Marine ;
- dans des ateliers modernes ;
- dans le maintien de la robotique et de l'agro-alimentaire ;
- dans l'utilisation des connaissances et des compétences ;
- dans la formation des hommes, la passation du savoir-faire ;
- dans une politique industrielle et de recherche, novatrice ;
- dans une politique sociale de progrès.

Voilà sur quoi les communistes des A.C.B. appellent les ingénieurs, cadres, techniciens, employés, ouvriers à intervenir. La clé de la situation est :

dans leurs mains, en agissant collectivement.

Les communistes des ACB à leurs collègues : « NE CROYEZ PLUS AUX PROMESSES, LE CHOMAGE AU BOUT DU CHEMIN »

Le meilleur plan, c'est de maintenir les ACB, les développer, tous les autres amènent au même résultat : le démantèlement.

— C'est le chômage immédiat, comme pour ceux qui ont « pris » les 50 000 F et les difficultés, les drames qu'il engendre. Plus de 140 recherches en vain un emploi aujourd'hui.

— Les congés de conversion, le résultat au bout du chemin, c'est le chômage différé de quelques mois.

Non décidément, les recettes prises et nouvellement annoncées ne sont pas bonnes... Les communistes des ACB rappellent qu'ils donnent « la priorité à l'emploi » et disent « la situation n'est pas fatale », c'est le choix d'une politique toute orientée vers la recherche exclusive du profit.

Le but poursuivi, c'est « la dénationalisation et la mise à mort des ACB ». Les communistes de l'entreprise dénoncent « les spécialistes de la casse à l'intérieur de l'établissement et rappellent leurs précédents (Cervera à Tarbes, Creusot-Loire...).

Ils concluent en situant les responsabilités du Parti socialiste et de la droite, montrant la nécessité de mettre en échec le plan de démantèlement et invitent les personnels des ACB à voter communiste le 16 mars.

« NOUVELLES DE LOIRE-ATLANTIQUE PUBLICITE »
 S.A.R.L. au capital de 50 000 F
 Siège social 41, rue des Olivettes
 44000 NANTES Tél. 40.89.72.28
 R.C.S. Nantes
 N° SIRET 32151228700012
 Code A.P.E. 5120
 Gérant : M. Maurice ROCHER
 Rédacteur en chef : M. J. BUSSON
 Associés à parts égales : MM
 M. ROCHER, G. GRAVOILLE, M.
 PRODEAU, J.-Y. COUPEL, Gilles
 BONTEMPS.
 Imprimerie Commerciale
 32, Bd Laënnec - RENNES
 C.P.P. n° 52 987